



Vente d'un bien immobilier après un AVC

Par **lolaflora**, le **20/10/2010** à **11:31**

Bonjour,

Ma tante a eu un AVC au mois de juillet mais elle a récupéré ses facultés très rapidement. Mais ma cousine avec l'accord de son frère a fait signer à ma tante la vente de la maison et à la sortie de l'hôpital ils l'ont placée en maison de retraite. Ma cousine lui a confisqué son chèque et sa carte bancaire. Quel recours peut avoir ma tante pour récupérer la gestion de ses comptes.

Merci de vos réponses

Par **chris_idv**, le **20/10/2010** à **13:38**

Bonjour,

Puisque votre tante a récupéré de son AVC pourquoi ne contacte-t-elle pas tout simplement sa banque pour obtenir un nouveau chèque et une nouvelle carte bancaire ?

Votre tante est-elle désormais majeure protégée ? (tutelle/curatelle/sauvegarde de justice)

<http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/majeurs-protoges.php>

Cordialement,